
Procès-verbal de la 3^e séance ordinaire du Conseil d'établissement du
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR tenue au centre
le mardi 4 février 2020, à 16 h 30, au local 3012.

Sont présents : M^{mes} Mélanie Binette
Guylaine Soucy

Sont absents : M^{me} Nathalie Chevalier

MM. Gino Albert
Pierre-André Bolduc
André Cadorette
Nicolas Dupuis
David Forest
Benoît Ouellet
Laurent Séguin
Dominic St-Pierre

MM. François Bilodeau
Frédéric Létourneau
Jean-Sébastien Lavigne-Côté

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 16 h 30. Après vérification des présences, on constate qu'il y a quorum. M. Benoît Ouellet, directeur de centre, souhaite la bienvenue à tous et mentionne que M^{me} Guylaine Soucy agira comme secrétaire de la rencontre.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

CÉ 2019-2020_180

M. Benoît Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté, cependant celui-ci demeure ouvert.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Gino Albert. Elle est appuyée par M^{me} Mélanie Binette.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

CÉ 2019-2020_181

Étant donné que le procès-verbal de la dernière rencontre, du 10 décembre 2019, a été acheminé avant séance tenante, nous nous abstenons de la lecture. Les membres présents à cette dernière rencontre s'entendent pour dire que tout est conforme.



L'adoption du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020 est proposée par M. Dominique St-Pierre. Il est appuyé par M. André Cadorette. **Adopté à l'unanimité.**

4. Suivi au procès-verbal

M. Ouellet nous fait un suivi aux **points 5 et 10.**

5. **METZ**

Campagne

10. **Autres points :**

- **Conciliation études-travail :**

Bonne nouvelle! Plus de huit (8) entreprises participent comme employeur conciliant.

Les autres points nécessitant un suivi seront traités à l'ordre du jour de la présente rencontre.

5. Lancement du projet Komodo;

Des démarches déjà bien entamées, les préparatifs vont bon train.

- Plans
- Conceptions
- Mise à niveau des composantes mécaniques

Un comité permanent de réflexion et développement, composé de MM. Ouellet et Tremblay ainsi que M. Louis-Marie Vaillancourt, conseiller pédagogique, a été mis en place pour superviser le projet et pour s'assurer de son déploiement dans le temps (3 phases).

Phase 1 : l'année scolaire 2019-2020, le travail de préparation va se poursuivre. Sur le plan pédagogique seront élaborés les différents scénarios pour assurer l'adéquation entre la formation, les apprentissages et les compétences en lien avec ce projet entrepreneurial. C'est aussi au cours des prochains mois que seront réalisés les plans détaillés du nouveau véhicule. Des comités seront formés pour concrétiser les différentes facettes du projet : livres de recettes pour le secteur Alimentation et tourisme, trousse de survie pour le secteur santé, correspondance et gestion des budgets pour le secteur Administration, commerce et informatique, etc.

En 2020-2021, phase 2 : les chantiers se mettront progressivement en place. La mécanique du camion sera remise à niveau. Ensuite seront installées les différentes composantes de support en vue d'accueillir le module habitable. Ce n'est que l'année suivante, soit en 2021-2022, dernière phase que ce module sera fabriqué et assemblé avec sa boîte structurale, ses composantes mécaniques, électriques et solaires, sa plomberie et ses meubles, ses portes et fenêtres, son équipement auxiliaire, son système de fixation module Flex.

Une fois terminé, il deviendra le véhicule pour faire connaître la formation professionnelle ainsi que le Pavillon-de-l'Avenir. Il est prévu qu'il participera à des tournées promotionnelles ainsi qu'à des événements provinciaux, nationaux, voire internationaux. Le KOMODO fera sûrement parler de lui au cours des prochaines années.



6. États des inscriptions | Groupes hiver 2020;

Pour la session d'hiver 2019-2020, deux groupes sont formés, un avec 14 élèves qui sont inscrits dans le programme de *Charpenterie-menuiserie*, et l'autre, dans le programme d'ASP cuisine avec l'inscription de 8 élèves. Il faut mentionner qu'il y eut davantage de publicité qui a été faite.

7. Dépôt | Règlements de délégation de fonctions et pouvoirs amendés :

1. **Règlement 3.8 | Fonctions et pouvoirs du directeur des Services éducatifs jeunes (articles 6, 11, 26.1 et 26.2);**
2. **Règlement 3.11 | Fonctions et pouvoirs du directeur d'école (articles 1 et 2).**

M. Ouellet fait le dépôt des documents et mentionne les modifications de la loi LIP dont le projet 40. Il fait la lecture des points modifiés constituant les règlements de délégation de fonctions et de pouvoirs qui ont été amendés.

8. Dépôt | Règles et critères d'inscription des élèves 2020-2021;

Adopté par le CC doit être présenté au CÉ, M. Ouellet explique l'encadrement pour la création de groupe lors des inscriptions. Il nous présente les documents constituant ces critères.

9. Consultation sur l'organisation scolaire 2020-2021

CÉ 2019-2020_182

1. **Plan triennal 2020-2023 et document explicatif;**
2. **Liste des écoles 2020-2021;**
3. **Actes d'établissement 2020-2021.**

M. Ouellet présente les documents du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2023, la liste des écoles et des centres 2020-2021 ainsi que l'acte d'établissement 2020-2021, tous, de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup.

Sur proposition de M. Laurent Séguin, secondé par M. Pierre-André Bolduc, il est résolu que le Conseil d'établissement adopte le projet d'organisation scolaire 2020-2021 de la Commission scolaire Kamouraska–Rivière-du-Loup comme déposé.

Adopté à l'unanimité.

10. Projet éducatif | Plan d'action de l'équipe-école

M. Ouellet fait la lecture des orientations pour CFP. Voici les grandes lignes :

- Augmentation de la diplomation dans la formation FP;
- Diminution du taux d'abandons, vie étudiante animée au centre;
- La persévérance avec les 3 critères;
- Projet de récompenses à l'interne afin de motiver l'assiduité;



- Événement pour que les directions des établissements des écoles secondaires soutiennent la FP;
- Agressif sur la promotion et la publicité.

11. Autres points :

. Aucun point n'est ajouté.

12. Période de questions du public

Il n'y a pas de public.

13. Date de la prochaine rencontre

La 4^e séance ordinaire du *Conseil d'établissement* du Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir tenue au centre le mardi 21 avril 2020, à 16 h 30, au local 3012.

14. Clôture de la séance

Tous les points ayant été épuisés, *M. Laurent Séguin propose la levée de la séance à 5 h 23. Il est appuyé par M. Pierre-André Bolduc.*

CÉ 2019-2020_183

Adoptée à l'unanimité.

Mélanie Binette, présidente

Benoît Ouellet, directeur

/gs

